

Résumé de la plénière du 15 décembre 2008, à 18h30, avant la séance du Conseil.

Rencontre avec Club Nautique

Monsieur Claude Lessard et Mme Viviers ont assisté à la dernière séance du c.a. du Club Nautique. La plupart des membres du c.a. n'étaient pas présents; il y avait Émilie Fortin, Isabelle Aubé, Gabriel Couture, France Bilodeau et François Courteau. Il a été question principalement des coûts des activités du camp pour la saison 2009. Évidemment, ils ont pris pour acquis que la ville verserait 30 000 \$ de subvention mais M. Lessard a mentionné que le conseil aimerait bien rencontrer les membres du c.a. pour discuter des orientations du Club pour la saison prochaine et également fraterniser. Il a donc été convenu que Mme France Bilodeau transmettrait la liste des membres du c.a. à Mme Viviers qui verrait à leur transmettre une invitation pour janvier prochain.

Il a été mentionné également qu'un sondage pourrait être fait auprès de la population pour savoir combien d'enfants pourraient fréquenter le Club, les âges, les attentes etc.

Corporation du Bassin de la Jacques-Cartier

Madame Viviers indique qu'elle a reçu la demande de paiement concernant les services de la CBJC pour l'année 2009 qui se chiffre à 4 711,00 \$. Comme l'an dernier, le conseil serait d'accord pour le versement d'un montant de 3 500,00 \$ puisque nous n'avons pas signé l'entente dont il est question dans leur demande de contribution.

Lettres au nouveau et à l'ancien député de Portneuf

Monsieur Jacques Tessier mentionne qu'il faudrait transmettre une lettre de félicitations au nouveau député de Portneuf, Monsieur Michel Matte. Madame Viviers répond que c'est déjà fait et qu'elle a également transmis une lettre de remerciements à Monsieur Raymond Francoeur.

Arbres dangereux

Monsieur Jacques Tessier mentionne avoir parlé à M. René Dion de la SEPAQ pour les arbres qui doivent être abattus en bordure du Chemin Thomas Maher. Il précise que ce ne sera pas possible avant le printemps. M. Bourgault explique qu'il faudrait peut-être couper les plus

dangereux mais M. Tessier pense qu'il n'y en a pas qui ne peuvent pas attendre au printemps. Si on en coupe, il faudrait en informer M. René Dion.

Électricité au Club Nautique

M. Bédard demande si nous avons contacté l'électricien pour refaire l'électricité au Club Nautique. M. Bourgault mentionne qu'il a contacté M. Trottier et que celui-ci ne pourra le faire avant le printemps. Il vérifiera tout ce qu'il y a à faire. Après discussion, il est convenu de refaire l'électricité au complet pour éviter les risques d'incendie puisque le filage est vieux et plusieurs prises de courant et de lumière ne fonctionnent pas.

Taxes impayées

Madame Viviers indique qu'un seul citoyen n'a pas payé ses taxes malgré de nombreuses demandes et téléphones. Il avait mentionné avoir posté son chèque mais nous n'avons rien reçu et ce depuis le 1^{er} décembre, date de la dernière conversation téléphonique. Il est convenu de lui transmettre une mise en demeure à défaut de quoi nous intenterons des procédures.

